

ENFANCE & JEUNESSE

SKI TOUR

Séjours 2026



Hiver

éDITO

Les vacances d'hiver sont un temps privilégié pour s'évader, découvrir et partager. À cette occasion, la municipalité propose des séjours de ski permettant aux enfants et aux jeunes de la ville de Stains de vivre une expérience hivernale riche et conviviale.

C'est un réel plaisir de pouvoir offrir aux enfants la découverte de la neige, parfois pour la toute première fois. Entre les premières glissades, les paysages de montagne et les moments de vie collective, ces séjours sont souvent source d'émerveillement, de souvenirs durables et d'épanouissement.

En facilitant l'accès à ces séjours, la municipalité permet au plus grand nombre de profiter des joies des sports d'hiver et de vivre des vacances actives et dépaysantes.

Au fil des journées, enfants et jeunes découvrent ou perfectionnent la pratique du ski, apprennent à vivre ensemble et gagnent en autonomie, tout en profitant pleinement de l'ambiance propre aux vacances à la montagne. Les activités sont pensées pour s'adapter à l'âge et au rythme de chacun.e.

À travers ces séjours de ski, la municipalité se réjouit d'accompagner les enfants et les jeunes dans des moments simples et précieux, faits de découvertes, de partage et de plaisir au cœur de l'hiver.



Azzédine Taibi
Maire de Stains



Mathieu Defrel
Adjoint au Maire.
Réussite éducative -
Éducation



Mehdi Messai
Conseiller délégué droits
aux vacances pour tous.



10 PLACES

Folies Blanches !

Du 28 février au 7 mars (8 jours)

Cadre de vie :

Située dans la vallée portes du soleil, à une altitude variant de 1235 à 2200 mètres, la station familiale de la Chapelle d'Abondance en Haute-Savoie attend les enfants. Le domaine skiable du Cret Beni offre un programme de glisse de qualité pour tous les niveaux, avec 35 km de pistes (2 vertes, 5 bleues et 3 rouges).

Le chalet La Chaux, situé au cœur de la vallée, est équipé pour l'accueil des groupes : il dispose de 3 salles d'activités, d'une table de ping-pong, et propose des chambres de 6 à 7 lits.

Activités :

- 6 jours de ski alpin
- 6 séances de 2h avec les moniteur.rice.s ESF (*École de ski française*)
- 6 séances de ski avec l'équipe pédagogique
- Jeux de neige
- Disco des neiges
- Balade dans la ville
- Spectacle des moniteur.rice.s ESF "Descente aux flambeaux"
- Jeux de luge, batailles de boules de neige, construction d'igloos
- Veillée chaque soir



TRANSPORT

Le centre prend en charge la fourniture du forfait de ski, ainsi que l'équipement complet pour les activités de glisse : skis, bâtons, casques, luges et chaussures de ski.

> Coût du séjour pour la ville par enfant : **1220 €**

La contribution financière des familles est établie en fonction du quotient familial.



34 PLACES

Les P'tits Glisseurs à l'Aventure !

Du 21 février au 28 février (8 jours)

Cadre de vie :

Située dans la vallée de Chamonix, à une altitude variant de 1235 à 2800 mètres, la station typique d'Argentière en Haute-Savoie attend les enfants. Le domaine skiable des Grands Montets offre un programme de glisse de qualité pour tous les niveaux, avec 48 km de pistes (4 vertes, 8 bleues, 7 rouges et 6 noires). Le chalet, situé au cœur de Chamonix, est équipé pour l'accueil des groupes : il dispose de 3 salles d'activités, d'une table de ping-pong, et propose des chambres de 6 à 7 lits.

L'encadrement pédagogique est principalement assuré par des animateur.rice.s municipaux qui interviennent tout au long de l'année dans les accueils de loisirs et les temps périscolaires (direction et animateur.rice.s).

Activités :

- 6 jours de ski alpin
- 6 séances de 2h avec les moniteur.rice.s ESF (*École de ski française*)
- 6 séances de ski avec l'équipe pédagogique
- Jeux de neige
- L'Aiguille du Midi à 3824m d'altitude
- Balade dans la ville
- Descente aux flambeaux
- Spectacle des moniteur.rice.s ESF "Descente aux flambeaux"
- Jeux de luge, batailles de boules de neige, construction d'igloos
- Veillée chaque soir



TRANSPORT

Le centre prend en charge la fourniture du forfait de ski, ainsi que l'équipement complet pour les activités de glisse : skis, bâtons, casques, luges et chaussures de ski.

> Coût du séjour pour la ville par enfant : **1 010 €**

La contribution financière des familles est établie en fonction du quotient familial.





10 PLACES

L'Italie au bout des skis

Du 21 février au 28 février (8 jours)

Cadre de vie :

L'Italie, avec Frabosa, garantit un dépaysement total !

Située entre 807 et 2 085 m d'altitude, Frabosa est une station-village qui a su évoluer pour devenir une destination très attractive. Rénovée à l'occasion des Jeux de Sestrières en 2006, elle est désormais connectée à ses grandes sœurs, Artesina et Prato Nevoso. La station offre ainsi une excellente qualité de glisse, le charme d'un village et une ambiance animée à taille humaine. À Frabosa, le plaisir est partout ! **L'hôtel dispose de 120 lits, répartis en chambres de 2 à 4 couchages.**

Activités :

- 6 jours de ski alpin ou de snow-board
- 6 séances de 2h avec les moniteur.rice.s ESI (*École de ski internationale*)
- 6 séances de ski alpin avec l'équipe d'animation du séjour
- Sorties sur la station
- Animations à l'hôtel
- Veillées chaque soir



TRANSPORTS

Le centre prend en charge la fourniture du forfait de ski, ainsi que l'équipement complet pour les activités de glisse : skis, bâtons, casques, luges et chaussures de ski.

> Coût du séjour pour la ville par enfant : **1 300 €**

La contribution financière des familles est établie en fonction du quotient familial.

Attention : La Carte Européenne d'Assurance Maladie + l'autorisation de sortie du territoire doivent obligatoirement être fournies avant le départ en séjour.





10 PLACES

Neige club Ados

Du 28 février au 7 mars (8 jours)

Cadre de vie :

Le chalet Les Cyclamens est idéalement situé à l'entrée du village. Il propose des chambres non mixtes de 2 à 6 lits, toutes équipées de sanitaires privatifs pour le confort des groupes. Pour les moments de détente et de loisirs, le chalet met à disposition une salle d'activités, un baby-foot, une table de ping-pong, ainsi qu'un terrain de luge juste en face, garantissant des divertissements sécurisés pour les jeunes.

De plus, l'accès aux pistes est aisément : le domaine skiable de Super Châtel est à seulement 300 mètres à pied, et celui de Pré La Joux est accessible en 10 à 15 minutes via la navette. Cette situation privilégiée permet aux jeunes de profiter pleinement des joies de la glisse et de la vie du village.

Ce séjour, alliant glisse, apprentissage et convivialité, promet une expérience inoubliable au cœur des Alpes françaises.

Activités :

- 6 jours de ski alpin ou snowboard
- 6 séances de 2h avec les moniteur.rice.s ESF (École de ski française)
- 6 séances de ski avec les animateur.rice.s
- Jeux de neige
- Ski nocturne
- Soirée à la patinoire
- Balade dans la ville



TRANSPORTS

Le centre prend en charge la fourniture du forfait de ski, ainsi que l'équipement complet pour les activités de glisse : skis, bâtons, casques, luges et chaussures de ski.

► Coût du séjour pour la ville par enfant : **1200 €**

La contribution financière des familles est établie en fonction du quotient familial.



Informations

PRÉINSCRIPTIONS

Les préinscriptions auront lieu : Du 12 janvier au 17 janvier 2026

Pour ce faire, vous devez transmettre la fiche complétée par mail à l'adresse suivante : cdv@stains.fr

AUCUNE FICHE NE POURRA ÊTRE TRAITÉE APRÈS LA DATE BUTOIR.

Une réponse concernant votre préinscription vous sera communiquée à partir du **lundi 26 janvier 2026**.

TRAITEMENT DES DEMANDES

Après l'examen de l'ensemble des demandes, la coordination Droit aux vacances veille à l'application de différents critères (famille domiciliée à Stains, équilibre filles/garçons, date de dépôt de la fiche.) Par ailleurs, la priorité est donnée aux enfants et aux jeunes qui n'ont pas bénéficié d'une offre de séjour l'année précédente.

INSCRIPTIONS

Seules les familles dont l'enfant a été retenu seront contactées par téléphone ou par mail afin de fixer un rendez-vous et de finaliser le dossier administratif. **Attention : Toute place non confirmée par la famille dans les 3 jours ouvrés suivant la confirmation d'inscription sera automatiquement réattribuée à un autre enfant.**

À cette occasion, il sera demandé aux familles de fournir les documents suivants :

- **Le carnet de santé avec les vaccins à jour**
- **Un acompte de 80€ à remettre le jour de l'inscription**
- **Une attestation de sécurité sociale à jour dont la validité couvre la durée du séjour.**
- **Le dernier avis d'imposition**
- **Une photo d'identité**

L'inscription sera définitive après la constitution du dossier et le versement de l'acompte.

À noter que le solde du séjour devra être réglé avant le jour du départ. Votre inscription sera finalisée et confirmée dès lors que votre dossier sera complet et l'acompte versé. Veuillez noter que le règlement du solde du séjour est impératif avant le jour du départ.

AVANT LE DÉPART

Une réunion d'information est organisée pour permettre aux familles de rencontrer l'équipe pédagogique et/ou l'organisme de séjour. La présence d'au moins un parent (ou représentant légal) et de l'enfant/adolescent à cette réunion est OBLIGATOIRE. Ce temps d'échange est crucial pour la bonne préparation au départ et constitue une condition de réussite du séjour.

La réunion Famille se déroulera le mercredi 18 février 2026, à 18h à la Maison du temps libre, 34 rue George Sand 93240 Stains

INTERRUPTION DE SÉJOUR

La participation à un séjour suppose l'acceptation des règles de vie collective. Tout comportement portant préjudice au bon fonctionnement du séjour ou mettant en cause la sécurité physique et affective des autres participant.e.s pourra entraîner le rapatriement du jeune concerné. En l'espèce, les parents ou responsables légaux devront rembourser l'intégralité des frais occasionnés (transfert aller-retour du participant et de l'accompagnateur.rice.)

IMPORTANT

Pour les enfants et les jeunes nécessitant un accueil adapté (enfant en situation de handicap, traitement médical, etc.), **il est indispensable que la famille l'indique lors de l'inscription administrative. Cela permettra à l'équipe pédagogique d'anticiper et de mettre en place les aménagements spécifiques garants d'un accueil de qualité.**

Fiche à compléter

SÉJOUR FÉVRIER 2026

(UNE FICHE PAR ENFANT)

Fiche de préinscription à compléter par le ou la responsable légal de l'enfant.
à retourner Centre administratif Louis-Pierna ou à envoyer par mail à cdv@stains.fr.

VOS SOUHAITS :

Choix du séjour :

Dates : du au

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ENFANT :

Nom : Prénom :

Date de naissance : Âge :

Sexe : (cochez la case) F M

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES PARENTS OU LE/LA REPRÉSENTANT.E LÉGAL :

Nom : Prénom :

Adresse complète :

Téléphone : Mail :

Pour toute annulation, l'acompte de 80€ ne pourra être restitué

RÈGLES DE VIE ET CONSÉQUENCES D'UN NON-RESPECT

La participation à un séjour implique l'adhésion aux règles de vie collective. Tout comportement qui nuirait au bon déroulement du séjour ou compromettrait la sécurité physique et affective des autres participants pourra entraîner le rapatriement du jeune concerné. **Dans ce cas, les parents ou responsables légaux seront tenus de rembourser la totalité des frais occasionnés par ce rapatriement (notamment le transfert aller-retour du participant et de l'accompagnateur.rice).**

IMPORTANT

Pour les enfants et les jeunes nécessitant un accueil adapté (**enfant en situation de handicap, traitement médical, etc.**), **il est indispensable que la famille l'indique lors de l'inscription administrative. Cela permettra à l'équipe pédagogique d'anticiper et de mettre en place les aménagements spécifiques garants d'un accueil de qualité.**

Stains, le /...../.....

Signature du représentant légal :





CONTACT

RETROUVEZ L'ENSEMBLE DES SÉJOURS VACANCES ET LES FICHES D'INSCRIPTION
À TÉLÉCHARGER ICI



COORDINATION DROIT AUX VACANCES
PÔLE ENFANCE ÉDUCATION

CENTRE ADMINISTRATIF LOUIS PIerna / ACCUEIL FAMILLES
47 - 49, AVENUE GEORGE SAND - 93240 STAINS
01 49 71 81 70

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC :

Lundi, mercredi, jeudi, vendredi de 8h45 à 12h15 et de 13h30 à 17h
Mardi de 13h30 à 17h

Le 2^e et 4^e samedi du mois : de 8h45 à 11h45

La caisse est fermée les mardis (toute la journée) et les vendredis après-midi.

POUR S'Y RENDRE :
Bus 253, arrêt Charles-Peguy

TOUTE L'ACTUALITÉ
DE VOTRE VILLE SUR
STAINS.FR

